

ACTIONS COLLECTIVES #1 POITIERS



FANZINE COLLABORATIF
D'INFOS LOCALES
et ENGAGÉES

Bonjour à toi!

Toi qui tiens ce fanzine entre les mains, tu te poses probablement quelques questions :

Pourquoi?

L'idée de ce fanzine est avant tout de diffuser des idées, de donner de la visibilité à des actions en cours, à des évènements, de donner la parole à ceux qui ont des choses à dire et à partager

Pour Qui?

Il s'adresse à tout le monde, il est gratuit, en libre accès, télé-chargement et impression pour une diffusion encore plus large

Par Qui?

Par tous ceux/celles qui souhaiteront y apporter quelques choses, de l'activiste au·à la simple penseur·euse qui souhaitera y déposer une réflexion personnelle à condition de respecter les valeurs qui y sont associées

Quelles sont ces valeurs?

#anticapitalisme #feminisme #veganisme #antifachisme
#ecologie #antinucléaire...

Au programme pour ce premier numéro :

Discrimination chez Monoprix - Pétition pour la suppression de la publicité en centre ville - Soirée de soutien aux jeunes migrant·e·s isolé·e·s - Reflexion sur la charge mentale - L'écriture inclusive- Pétition de soutien aux inculpé·e·s de la loi travail - Recettes veganes...



DISCRIMINATION CHEZ MONOPRIX

Jeudi 21 Septembre 2017, il doit être environ 19h30 quand on décide d'aller faire un tour en ville. Après quelques minutes de balade, un homme nous interpelle de loin « hey vous, venez nous aider, on a besoin de gens qui ne sont pas

comme nous, ils veulent pas nous laisser rentrer ». Il ne s'arrête pas pour nous parler, j'imagine qu'il a déjà dû alpaguer plusieurs personnes sur son chemin qui n'auront pas répondu. Il rejoint ses amis et on décide de leur emboîter le pas pour voir ce qui se passe. Ils marchent vite mais en les suivant, on arrive assez rapidement devant la galerie des Cordeliers.



Je m'approche du groupe « qu'est ce qui se passe ? Qui ne veut pas vous laisser rentrer ? » « C'est Monoprix, depuis hier le directeur nous a interdit l'accès au magasin après 19h30 alors que ça ferme à 21h ». Devant le magasin, trois personnes sont en train de discuter avec le vigile et quelques employés. On tente de comprendre et les gens dehors nous apprennent que le directeur, avec l'accord de la mairie, a décidé depuis hier Mercredi 20 Septembre, d'interdire l'entrée du magasin à certains de ses clients à partir de 19h30. Quand je demande quels sont ces clients, on me répond « les gens comme nous, ceux qui sont dans la rue, mais la plupart d'entre nous, on a des appartements, on est souvent dans la rue pour soutenir les copains, ceux qui y sont encore ».

On décide d'aller discuter avec les employés, pour comprendre. Sur la vitrine aucune information ne parle de cette interdiction, on va vite comprendre qu'elle est totalement illégale. Devant le magasin la tension monte, et pour cause ça fait déjà deux jours que le filtrage des clients est appliqué. On s'avance, on nous invite à rentrer « on ne veut pas rentrer, on est avec eux » Le vigile hausse le ton, une chaise à la main pour barrer le passage, il dit appliquer les ordres du directeur et commence à parler de vol et de problème avec certains clients, il dérape à plusieurs reprises au sujet des gens présents « vous êtes des voleurs et de toute façon vous êtes tous à mettre dans le panier, vous avez qu'à venir avant 19h30 et puis c'est tout ». A ce moment là passe un étudiant qui nous glissera à l'oreille qu'il vole régulièrement dans le magasin, pourtant il rentrera sans problème pour faire ses achats ce soir-là.

On essaye de discuter, d'argumenter, il est interdit de filtrer les clients à l'entrée d'un commerce, on est face à de la discrimination, on hallucine tellement de ce qui se passe qu'on ne sait pas vraiment quoi faire pour y mettre fin. Les employés non plus d'ailleurs, ils ne savent pas où se mettre, nous avouent être totalement d'accord avec nous mais ne peuvent rien faire de peur de perdre leur emploi, c'est dire l'ambiance de travail qui règne dans ce magasin. On nous conseille d'aller porter plainte mais aucun de nous n'a de temps à perdre, on sait très bien qu'il n'y aurait pas de suite. On prend quelques notes, quelques photos et on ressort, souhaitant bon courage au groupe et bien décidé à faire notre maximum.

On a aussitôt posté l'info sur facebook, contacté le siège de Monoprix et la presse locale. Le post a bien tourné et beaucoup de gens y ont contribué, aucun article n'est sorti dans la presse et Monoprix ne s'est pas expliqué sur l'affaire. Quoiqu'il en soit dès le lendemain matin un employé nous a contacté, l'interdiction venait d'être levée.

Je ne suis pas retournée à Monoprix depuis cette soirée et je ne suis pas prête d'y retourner mais je suis contente qu'on ait pris la peine de s'arrêter ce soir-là, si un jour vous y êtes invité, rappelez-vous que contrairement à ce que l'on croit, on est jamais les moins bien placé pour intervenir, tout le monde peut et doit agir, il existe encore beaucoup de problème à régler.

STOP

DISCRIMINATION

#discrimination #boycottmonoprix #abusdepouvoir #responsabilitéindividuelle

STOP PUB: PROTÉGEONS NOUS DES PUBLICITÉS INTRUSIVES



Nous sommes, tous les jours et contre notre gré, assommé·e·s de publicités en tout genre. A tous les coins de rue, à la télévision, à la radio, sur internet, dans nos boîtes aux lettres.. Cette publicité s'impose à tous bien qu'elle ne soit pas nécessairement la bienvenue : en effet il suffit de se balader dans les rues de Poitiers pour s'apercevoir qu'aujourd'hui, plus d'une boîte aux lettres sur deux arbore fièrement un STOP PUB, preuve que la grande majorité des pictavien·ne·s rejettent ces assauts constants et tentent de s'en prémunir autant que possible. Pourtant, s'il est possible d'apposer des stickers, d'éteindre sa télévision ou sa radio, il est impossible de marcher dans les rues les yeux fermés. Ainsi, nous sommes bien malgré nous assailli·e·s par les publicités présentes dans la rue, au travers notamment des panneaux JC DECAUX. Elles viennent s'ajouter à celles présentes dans les magasins et aux flyers distribués ponctuellement dans les rues ou sur les pare-brises de voiture. Au delà de la volonté de pousser à la consommation, la publicité véhicule bien souvent des images sexistes et des clichés, tentant de les imposer comme une vérité et participant alors aux multiples inégalités ressenties et subies par la population. Trop c'est TROP !

D'un point de vue écologique:

Chaque panneau rétro-éclairé consommerait l'équivalent électrique de trois familles de quatre personnes.

Les panneaux publicitaires restent allumés toute la nuit. Pour qui? Pour quoi?
Une loi de 2012 oblige pourtant les publicités lumineuses à être éteintes de 1h à 6h.



La fin de la publicité en ville: utopique?

La ville de Grenoble a, par exemple, déjà pris la décision de supprimer la publicité de son centre ville en 2014 : « La municipalité fait le choix de libérer l'espace public grenoblois de la publicité en développant les espaces d'expression publique et ne lance pas de nouvel appel d'offre pour de l'affichage publicitaire. » (Eric Piolle, maire de Grenoble). Il a également été proposé le remplacement des panneaux publicitaires par de jeunes arbres, une opération doublement gagnante donc. Quand à la perte de redevance, le maire de Grenoble indiquait en 2014 « En raison de l'effondrement des recettes publicitaires traditionnelles, avec la concurrence notamment d'Internet, la redevance à laquelle on pouvait s'attendre, en cas de nouveau contrat, n'était que de 150 000 euros et non plus de 600 000 euros comme c'était le cas entre 2004 et 2014».

Lorsqu'une ville conclut un contrat de mobilier urbain publicitaire, elle concède à un diffuseur le droit de capter unilatéralement l'attention de ses citoyens, de leur transmettre un message sans leur laisser ni le choix de le recevoir ni la possibilité d'y répondre. Cette captation de l'attention est d'ailleurs encore plus inévitable avec l'affichage dynamique par écran LED.

Cette communication à sens unique imposée est d'autant plus violente que les messages diffusés peuvent être frustrants ou blessants. La publicité exclut notamment les personnes qui ne se reconnaissent pas dans les modèles esthétiques, culturels ou de style de vie qu'elle véhicule. Malgré les dénonciations répétées des associations féministes et antiracistes, la publicité s'appuie encore volontiers sur des stéréotypes rétrogrades, et traduit souvent une vision du monde sexiste et ethnocentriste.

Pour que la ville de Poitiers prenne ses responsabilités et ne renouvelle pas son contrat avec JC Decaux, nous avons lancé une pétition. Scanne le code suivant ou rends-toi directement sur:
<http://antipubpoitiers.wesign.fr>





**Soirée de Soutien
aux
Jeunes Migrants
Isolés**

Le 13 Octobre au PlanB

Venez soutenir l'association Min'de Rien qui accompagne les jeunes migrant·e·s isolé·e·s sur Poitiers. Au programme PICTAV BB (Soul/Jazz), le duo Julot Torride (chanson et humour champêtre) et les Djs du Min'DJ Crew (Mila, Cisou, 16 Rims,...). Et bien sûr les bénévoles de Min'de Rien seront là pour vous informer sur les activités de l'association !

RELAXE POUR LES 9 PRÉVENU·E·S DE POITIERS

En 2016 s'est déroulée une importante mobilisation contre la loi travail dans toute la France : pendant plus de quatre mois, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue et ont fait grève contre le projet gouvernemental de casser le code du travail. La liberté de manifester a été mise à mal partout par une très forte répression et par le recours aux mesures d'exception de l'état d'urgence (manifestations interdites, interdictions individuelles de manifester...).

A Poitiers, l'intersyndicale réunissant CGT-FO-FSU-Solidaires-CNT.-SO-UNEF-SGL avait appelé le 19 mai à une manifestation jusqu'à la gare et décidé d'investir l'enceinte de la SNCF, en solidarité avec les cheminot·e·s en grève au niveau national. Cette action a été réalisée avec succès par 400 à 600 personnes pendant près de deux heures et s'est déroulée dans le calme et sans aucune dégradation jusqu'à la fin, selon les modalités décidées par l'intersyndicale 86.

La manifestation a ensuite repris son cours avant de se disperser sur le parvis de la gare. Or, neuf personnes connues pour leur militantisme politique ou syndical et leur engagement anticapitaliste et/ou libertaire ont ensuite été ciblées par les pouvoirs publics et, après avoir été convoquées au commissariat et mises pour la plupart en garde à vue, elles vont passer devant le tribunal correctionnel le 17 novembre prochain. Elles sont accusées d'avoir « pénétré, circulé, ou stationné, sans autorisation, dans les parties de la gare SNCF non affectées à la circulation publique » et d'avoir « refusé de se soumettre aux opérations de relevés signalétiques, notamment de prise d'empreintes digitales et photographies nécessaires à l'alimentation et à la consultation des fichiers de police ».

Un comité de soutien s'est constitué afin de réclamer la relaxe des neuf personnes inculpées, de traduire en acte la solidarité face à la répression et de mobiliser largement autour des prévenu-e-s. Ce comité dénonce le ciblage politique manifeste qui a été opéré par les enquêteurs, et le caractère politique de ce procès. Il condamne toute tentative des pouvoirs publics visant à faire taire et intimider le mouvement social, car, au-delà des neuf personnes convoquées, c'est la liberté de manifester de tou-te-s qui est attaquée. Il dénonce également le fichage systématique et généralisé qui se met en place dans le même objectif. Il appelle toutes les personnes et organisations à le rejoindre et à manifester leur solidarité envers les camarades convoqué-e-s par un soutien à la fois politique et financier.

Halte à la criminalisation des mouvements sociaux et à la répression, à Poitiers comme ailleurs ! Dans l'enceinte de la SNCF, nous y étions ou nous aurions pu y être !

Relaxe pour les neuf personnes convoquées devant le tribunal correctionnel le 17 novembre !

Pour signer la pétition : <http://9depoitiers.wesign.it/fr>
ou flashez le QR code --->

Une soirée de soutien sera organisée le 11 Novembre prochain au PlanB, plus d'informations à venir!



LA CHARGE MENTALE

La blogueuse féministe Emma a récemment remis le terme de "charge mentale" au goût du jour au travers d'une BD qui a fait le tour du monde et a provoqué une prise de conscience massive. «Fallait demander» est dispo dans l'album photo de la page facebook d'Emma.



Dessin issu de la de La BD d'Emma
facebook.com/EmmaFnc

Mais alors qu'est ce que cette «charge mentale»? En quelques mots c'est le fait de penser à tout, toujours et partout : racheter des pâtes, du PQ, pensez à faire une lessive, à passer payer le loyer, à mettre des croquettes au chat, à changer les draps... Le problème, c'est que cette charge repose en grande majorité sur les épaules des femmes.

Bien qu'officiellement les tâches ménagères soient de plus en plus partagées, dans les faits c'est encore la femme qui pense à les faire et éventuellement délègue à son ou sa conjointe dans le meilleur des cas.

Alors comment changer les choses? En prenant votre part de charge. La responsabilité du foyer, de la famille et de la vie quotidienne est l'affaire de chacun et il est injustifié, dès lors que la femme travaille autant que l'homme (pour un salaire souvent inférieur d'ailleurs), qu'elle assume seule l'organisation de leur vie commune.

Partage ma vie = Partage ma charge mentale!

Le langage comme arme ?

L'ÉCRITURE INCLUSIVE

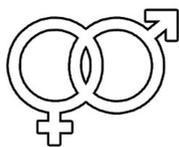
Le langage n'est pas neutre, l'utilisation de tel ou tel mot n'est pas anodine et peut peser énormément sur le passage des arguments. Le langage peut être considéré comme une arme, du fait qu'il peut assujettir les un·e·s et/ou défendre les libertés des autres. De cette manière, notre façon d'écrire (mais aussi de parler) montre, et influence sur, notre vision du monde. La langue française n'échappe pas à la règle et les conventions que nous utilisons, depuis le 17^{ème} siècle, découlent de choix de société. La langue française est une langue phallogocentrique, les scripteur·e·s que nous sommes, sont les vecteurs et vectrices de la domination du masculin sur le féminin. Nous connaissons depuis l'école la fameuse règle : « Le masculin l'emporte sur le féminin ». Mais alors, si le masculin prédomine dans la langue française, il est aisé de penser que celui-ci prédomine également dans la sphère sociale.

Mais alors pourquoi ne pas proposer une autre manière d'écrire et de parler afin d'arriver à une égalité de représentation des deux sexes ?

L'écriture inclusive :

L'écriture inclusive est un ensemble d'attentions graphiques et syntaxiques qui permettent une égalité entre les femmes et les hommes.

Il ne s'agit pas de bouleverser la langue française et d'aller contre les principes de base et les recommandations de l'académie française mais d'utiliser des conventions qui permettent de davantage féminiser la langue française. Sachez, qu'il n'y a pas de règles strictes concernant l'écriture inclusive.



Rien n'est figé, néanmoins, des conventions semblent s'établir :

- **Accorder en genre tous les noms de fonctions, de métiers, etc...**

Par exemple : *une chercheuse, une carrossière, une préfète.* (1)

- **Utiliser le féminin ET le masculin lorsque l'on parle d'un groupe d'individu·e·s :**

Pour cela il existe plusieurs techniques, la première est d'utiliser à la fois le féminin et le masculin en les classant par ordre alphabétique. (*Ex : les français et les françaises ; celles et ceux ; elle et il.*)

La deuxième technique est d'utiliser le point-milieu : « · », de la façon suivante : racine du mot + suffixe masculin + point milieu + suffixe féminin.

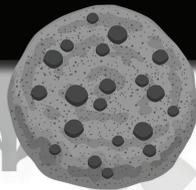
(*Ex : les français·e·s ; les manifestant·e·s ; ceux·elles.*) (1)

La dernière technique est d'utiliser des termes épïcènes, en d'autres termes, d'utiliser un mot qui ne varie pas en genre. (*Ex : artiste, pompiste, psychanalyste.*)

(1) Pour aller plus loin et avoir de l'aide :

Si vous commencez à utiliser l'écriture inclusive, il vous arrivera très souvent d'être parfois bloqué·e sur la féminisation d'un nom ou sur l'utilisation du point-milieu. Voici quelques références très utiles, et il en existe plein d'autres : *Femme, j'écris ton nom... /// Manuel d'écriture inclusive /// Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe.*

RECETTES



COOKIE AUX PÉPITES DE CHOCOLATS - VEGAN

Ingrédients :

200g farine / 150g sucre / 1 tablette de 100g de chocolat / 60g d'huile de coco / 3 CAS de fécule de maïs / 1/2 sachet de levure

Mélanger au robot ou à la main la farine, le sucre, l'huile de coco fondue, la fécule de maïs et la levure. Couper grossièrement le chocolat pour faire des pépites. Ajouter les pépites au mélange et ajouter progressivement de l'eau jusqu'à obtenir une consistance de pâte à modeler.

Prendre l'équivalent d'une CAS de pâte et former un cookie. Déposer sur une plaque huilée ou du papier sulfurisé et faire cuire 15mins à 180C. C'est prêt!



SHAMPOING SOLIDE

Parce qu'il est important de connaître ce qu'on utilise, la meilleure solution est de le faire soi-même. Recette économique, facile et rapide!

Ingrédients :

Sodium coco sulfates 80% / Huile de coco : 10% / Eau : 10%

Mettre tous les ingrédients dans un bol et faire chauffer au bain marie. Le sodium coco sulfates ne fond pas mais l'huile de coco va permettre aux grains de s'agglomérer.

Une fois le mélange bien fondu il suffit de former (à la main ou avec des moules) de petites portions de shampoing puis de les laisser sécher 2-3 jours. Ils se conservent ensuite parfaitement dans un pot en verre pendant plusieurs mois.

Si vous souhaitez lui apporter un parfum, il suffit d'ajouter quelques gouttes d'huiles essentielles à la fin de la préparation
Mais rappelez vous que le propre n'a pas d'odeur!



Pour nous contacter, proposer des articles ou pour
toute autre chose :
actionscollectivespoitiers@openmailbox.org

Merci d'avoir lu!